



**Direction de
l'administration
pénitentiaire**

Paris, le 11 avril 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE
Rencontre avec l'intersyndicale de la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis

Ce mardi 11 avril 2017, à la demande du garde des Sceaux, le directeur de l'administration pénitentiaire Stéphane Bredin a rencontré les organisations constituant l'intersyndicale de la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (CGT, UFAP et FO).

Dans la suite du plan de sécurité pénitentiaire et action contre la radicalisation violente du 25 octobre 2016 et des directives rappelées par le ministre de la Justice devant l'ensemble des cadres de l'administration pénitentiaire le 30 janvier 2017 à l'École militaire, les engagements suivants ont été pris :

- Amplifier l'effort de solidarité entre les directions interrégionales des services pénitentiaires (DISP) pour désencombrer les maisons d'arrêt d'Île-de-France : depuis le 1^{er} janvier 2017, 445 détenus des maisons d'arrêt franciliennes ont déjà été transférés ; le directeur de l'administration pénitentiaire s'est engagé à transférer d'ici l'été au moins 350 détenus supplémentaires, en portant notamment l'effort, au-delà des hommes majeurs, sur les mineurs et les profils radicalisés.
- Renforcer et encadrer la politique systématique de fouilles à la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis : le directeur a mandaté la cheffe d'établissement afin d'élaborer, avec l'appui et les moyens de la DISP, un programme de fouilles sectorielles à long terme sur l'établissement afin d'en renforcer l'efficacité dans le cadre juridique posé par la modification de l'article 57 de la loi pénitentiaire (tel que modifié par la loi du 3 juin 2016).
- En outre, le directeur de l'administration pénitentiaire a confirmé un effort particulier dans le cadre des moyens mobilisés par le plan de sécurité pénitentiaire au profit de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis :
 - A très court terme : sécurisation des abords ; vidéosurveillance des parkings ; rénovation et créations de cellules au quartier d'isolement et au quartier disciplinaire de la maison d'arrêt pour femmes.
 - A moyen terme : refonte du poste central d'information pour un montant de 8 M€ ; création d'un centre de sécurité francilien regroupant la base Équipes régionales d'intervention et de sécurité (ERIS), la brigade cynotechnique et un stand de tir pour un budget estimé à 14 M€.
- Le directeur de l'administration pénitentiaire s'est par ailleurs engagé à poursuivre les discussions avec l'intersyndicale sur les voies et moyens d'améliorer les taux de couverture en personnels dans les établissements franciliens.

Contact presse – Direction de l'administration pénitentiaire du Ministère de la Justice
presse.dap@justice.gouv.fr / 01 70 22 80 28 – 06 76 05 01 53